

LE ROCHETON FORMATION BAFA

Le Rocheton œuvre pour l'épanouissement des individus et le développement de la confiance de chacun en ses talents.

L'association pense la société en termes de vivre ensemble et de solidarité, et la formation BAFA comme un lieu ressource en matière d'autonomisation et d'engagement social ; favorisés par la richesse de la mixité sociale qui les compose.

❖ **Qu'est-ce que le BAFA ?**

Le BAFA, encadré par l'arrêté du 15 juillet 2015 modifié relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs, est un diplôme non professionnel accessible dès 16 ans.

Il permet d'animer en colonies, centres de loisirs ou en périscolaire. L'objectif est de contribuer à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants dans le respect de la diversité.

❖ **Les objectifs du BAFA**

Le BAFA permet d'encadrer, à titre non professionnel, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs.

La formation prépare les animateurs à garantir la sécurité des mineurs, à mettre en œuvre des projets éducatifs et à favoriser leur engagement citoyen. Elle transmet les valeurs de la République et sensibilise aux enjeux de prévention, d'égalité et de lutte contre les discriminations (art 9 de l'arrêté 15/07/15)

« Ne pas jeter sur la voie publique »

RUE DE LA FORÊT
77000 LA ROCHETTE
bafa@ymca-rocheton.fr
WWW.YMCA-ROCHETON.FR
01 64 37 12 32 OU 01 64 37 28 26
ANNÉE 2025



Le Rocheton
Centre International de Séjour



* Le parcours de la formation BAFA

8
Jours

1^{ère} partie : la session de formation générale

Cette session initie aux bases du métier d'animateur :

connaissance des publics, cadre des ACM, vie quotidienne, législation, citoyenneté et rôle de l'animateur.

Elle inclut des mises en situation d'animation pratiques à travers des jeux, chants et animations.

14
Jours
Minimum

2^{ème} partie : le stage pratique

Le stage pratique se déroule en situation réelle d'animateur (en accueil de loisirs, périscolaire...)

et permet de mettre en œuvre les acquis de la formation générale. Il développe l'autonomie du stagiaire dans l'animation, la vie collective, le travail en équipe et la relation avec les familles.

Il doit débuter dans les 18 mois suivant la session générale, sous conditions réglementaires.

6
Jours

3^{ème} partie : la session d'approfondissement

Elle permet sur 6 jours d'explorer un thème et de renforcer les compétences et aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur.

8
Jours

Ou la session de qualification

Elle offre sur 8 jours, un approfondissement BAFA, et une formation spécialisée dans un domaine précis, comme la voile, le canoë-kayak, la motocyclette ou la surveillance de baignade.

* S'inscrire au BAFA

Les deux inscriptions suivantes sont à faire :

* Sur le portail BAFA – BAFD :

Rendez-vous sur le site officiel :

bafa-bafd.jeunes.gouv.fr

Suivez le guide du candidat pour créer votre compte et procéder à l'inscription :

- Cliquez sur « S'inscrire » et choisissez le diplôme « BAFA – Animateur en accueil collectif de mineurs ».
- Remplissez le formulaire de pré-inscription avec une adresse mail valide (identifiant permanent).
- Confirmez votre inscription via le lien envoyé par mail.
- Complétez votre dossier en déposant une pièce d'identité (dans les délais impartis).
- Notez soigneusement votre numéro d'inscription, indispensable pour le suivi de votre formation.

* Au Rocheton :

Retourner au centre, le bulletin d'inscription complété, accompagné des pièces suivantes :

- une copie de votre pièce d'identité (avec date de naissance) et une photo.
- le règlement de 50 % du coût de la session, ou une attestation de prise en charge.
- le règlement intérieur et la charte de formation signés.
- pour une session d'approfondissement : copie du ou des certificats de stage pratique validés par le SDJES.
- le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Le guide du BAFA, les dates, les tarifs, le bulletin d'inscription sont à disposition de tous : au Rocheton, téléchargeable sur le site ou sur simple demande.

Le service Formation BAFA est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h45 à 17h.